

DOSSIER D'ENQUÊTE · 3 × 3

Une seule fois

Trois-Corbeaux — un après-midi de fin de saison, le port à moitié vide

Le rapport

La saison est finie, et le port est si tranquille qu'on s'entend parler d'un bout à l'autre. Maurice Dubois y a été douanier trente ans, avec une vue qui baissait toujours au bon moment : les paniers passaient devant lui, il regardait le fleuve, et personne n'avait rien à expliquer. Il n'a jamais rien demandé en échange : il trouvait seulement que l'hiver était long et les familles nombreuses. Une seule fois, il a regardé pour de bon, et il a écrit son rapport : c'était il y a vingt ans, sur une famille du port, dont le nom est resté dans un registre que toute la ville a lu. Il n'y a eu ni prison ni ruine pour eux, juste la honte, pendant que tous les autres continuaient de passer sans rien risquer. Cet après-midi-là, Maurice a été tué quelque part sur le port, son chapeau encore à la main, comme s'il venait de le retirer pour saluer quelqu'un. Les bateaux étaient rentrés pour l'hiver, personne n'est descendu de la ville, et il ne restait sur ces quais que des gens qui y travaillaient depuis toujours. Tout le port l'a pleuré comme un oncle — et trois de ces gens vivaient encore avec cette exception-là, chacun de son côté du registre.

1. Adèle Boudreau, 32 ans

La douanière. Son père faisait le même métier, sur le même quai : c'est lui qui est allé remettre le papier chez cette famille-là, et c'est son nom à lui — celui qu'Adèle porte encore — qu'on lisait au bas du rapport. Depuis, le port la salue poliment et de loin ; Maurice, lui, on l'embrassait.

2. Jacqueline Robitaille, 40 ans

La mareyeuse : c'est elle qui achète le poisson au retour des bateaux et le fait partir vers la ville. Elle est l'aînée de la seule famille du port que Maurice n'a pas laissée passer, et l'année qui a suivi la dénonciation, elle a pris le nom de son mari pour ne plus avoir à dire celui de son père.

3. Simon Dufour, 33 ans

Le pêcheur. Les douaniers sont entrés chez son père quand il avait treize ans, et il a passé sa vie d'homme à demander pourquoi eux : Maurice lui répondait toujours la même chose — « bonjour, mon garçon » — et rien d'autre.

LES ARMES

La manivelle de treuil · Le filet · La corde d'amarrage

LES LIEUX

La jetée · Le débarcadère · La glacière

Une seule fois

Les règles de cette affaire

- Chaque lieu contient exactement un suspect et une arme. Chaque suspect et chaque arme se trouve dans un seul lieu.
- Toutes les pièces du dossier et tous les témoignages sont vrais.
- La scène du crime désigne le lieu du meurtre. Retrouvez le suspect et l'arme qui s'y trouvaient.
- Une croix écarte une association, une coche la confirme. Il faut une seule coche par ligne et par lieu dans chaque groupe (suspects ou armes) ; après une coche, barrez les autres cases de la ligne et de la colonne dans ce même groupe.
- Une seule accusation : notez votre coupable et votre arme pour le lieu du crime indiqué dans le dossier, avant d'ouvrir le corrigé séparé.

1 **PIÈCE DU DOSSIER**
Vérification faite, Jacqueline n'était pas sur la jetée.

2 **PIÈCE DU DOSSIER**
On a fouillé la jetée et la glacière du port : le filet n'y était pas.

3 **PIÈCE DU DOSSIER**
Simon avait les mains marquées par les mailles du filet.

4 **PIÈCE DU DOSSIER**
Des brins de la corde d'amarrage étaient restés accrochés à l'uniforme d'Adèle.

5 **LA SCÈNE DU CRIME**
Le corps de Maurice a été découvert sur la jetée.

Une seule fois

Croisez. Éliminez. Accusez.

Suivez la ligne du suspect ou de l'arme jusqu'à la colonne du lieu. Notez une croix si l'association est impossible, une coche si elle est certaine. Reportez les exclusions dans les autres cases.

Suspects et armes	La jetée SCÈNE DU CRIME	Le débarcadère	La glacière
SUSPECTS			
Adèle			
Jacqueline			
Simon			
ARMES			
La manivelle de treuil			
Le filet			
La corde d'amarrage			

Mon accusation

Au lieu du crime indiqué dans le dossier, j'accuse :

Le suspect	L'arme

Une seule accusation. Le corrigé vous attend dans un fichier séparé.